

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 134 (1989)
Heft: 6

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revues

Défense nationale, avril 1989

Malgré les affirmations de Jean-Paul II sur le service militaire – défendre le Bien, la Vérité et tout ce qui est injustement attaqué – cité dans l'*Osservatore Romano* du 7 avril, la position du soldat catholique croyant reste difficile. A. Masurel mentionne dans son analyse les différents courants de pensée qui ont marqué l'Eglise catholique au cours de son histoire: le discours pacifiste des premiers chrétiens, interdisant le recours aux armes, puis un discours de guerre sainte, lors des croisades, enfin celui de saint Augustin, la guerre juste. De ces trois thèmes, le dernier a plus particulièrement marqué notre siècle. La guerre juste défend une cause juste, est déclarée en dernier recours, et par une autorité légitime, dans un but honorable, en tenant compte des moyens engagés et des destructions prévisibles, ainsi que des chances de succès. L'évolution des stratégies, modelées par l'arme nucléaire, a conduit l'Eglise à préciser de nouvelles notions telles la validité morale de la dissuasion, tout en dénonçant la course aux armements, et en portant ses efforts sur la construction de la paix, confiée aux institutions internationales. Une attitude qui n'est pas sans poser problème au militaire croyant. Il ne peut moralement pas, au vu de l'efficacité des instances internationales, accepter que leur soit déléguée une part de souveraineté nationale. L'appel aux techniques non violentes, encore discret, va quant à lui à l'encontre d'une défense armée. La lutte contre la course aux armements pose le problème du renouvellement et de l'efficacité de ceux-ci, l'Etat sous-équipé mettant son indépendance en jeu. De plus, la dissuasion est soutenue par l'Eglise en tant qu'étape du désarmement. Le problème de conscience, qui se pose de façon moins aiguë pour le militaire suisse dont l'armée est dépourvue de tous moyens de destructions massifs, peut exister chez nos voisins dans la mesure où la riposte nucléaire est part intégrante de leur doctrine défensive. Il ne reste donc au militaire qu'à abandonner le métier des armes, ou y rester en se réservant le droit de désobéir, ou tout

simplement de faire fi de la position de l'Eglise, d'être soldat d'abord et catholique ensuite.

P. Moreau Desfarges se tourne quant à lui vers l'Asie. Ce continent en constante mutation entre dans l'ère de la normalisation et d'une redistribution du jeu diplomatique. De nouvelles formes de coexistence sont définies par des Etats à la quête d'un nouveau souffle. Et, parmi eux, le Japon qui tend à se retrouver partie prenante d'une relation triangulaire URSS-USA-Japon. La diplomatie gorbatchevienne tente en effet un rapprochement qui pourrait se concrétiser sous peu. De là à voir en le Japon la future puissance asiatique il n'y a qu'un pas, qui dépendra du Japon lui-même, ses liens privilégiés avec les USA étant en jeu, mais aussi de ses partenaires locaux. Et si nombre d'hommes politiques se sont déplacés pour les funérailles d'Hirohito, ne faut-il pas y voir le symbole d'une reconnaissance tacite, et d'une renaissance, du Japon au rang des puissances?

Nous retiendrons pour terminer la brève présentation de la Brigade franco-allemande, officiellement mise sur pied début janvier, et qui devrait être à effectifs complets d'ici 1990. Mais, ainsi que le relève A. Lavère, les difficultés sont nombreuses, problèmes d'ordres politiques ou juridiques, ou buts politiques différents, la France poursuivant toujours ses chimères de responsabilités mondiales et la RFA une politique continentale.

Ejército, N° 589, février 1989

La revue espagnole célèbre avec ce numéro cinquante années de parution. Un dossier, intitulé *Hier et toujours*, montre, par des textes publiés dans les premières années, que la ligne rédactionnelle, attachée à l'actualité professionnelle de l'armée, a peu changé. Amour de la patrie, honneur, discipline et valeur restent des idéaux actuels. De cette revue, dont il faut relever tant la diversité des sujets traités que la richesse des illustrations, nous retiendrons encore l'article du capitaine Martinez consacré à l'action du génie dans le combat aéroterrestre (Airland Battle). Trois missions principales lui sont assignées: maintenir la liberté de manœuvre

des propres troupes, entraver celle de l'adversaire, augmenter le degré de protection des propres troupes par des ouvrages fortifiés. L'auteur étudie les différences entre les doctrines espagnole et américaine, et relève, point par point, les éléments d'analyse de la situation du chef du génie d'un état-major. L'élément dominant étant le mouvement, les voies de communication, le rôle joué par cet officier et l'arme qu'il commande est capital.

Ejército, N° 591, avril 1989

Thème principal de ce numéro, l'informatique et son application militaire comme moyen de conduite ou de simulation. Pas de grandes abstractions techniques, mais des articles qui se veulent explicatifs. Le colonel Baez relève que le recours à la simulation du combat n'est pas nouveau. Ainsi, dans l'Antiquité, les capitaines apprenaient le combat naval avec des maquettes. Mais ce type de simulation ne prend en compte que la mécanique du combat et ignore les phénomènes extérieurs comme le climat ou le terrain. C'est pourquoi la simulation moderne est devenue la manipulation d'un modèle mathématique déterminant le fonctionnement d'un système, lui-même inséré dans un environnement simulé, et ce dans le but d'obtenir des informations sur le comportement réel du système et les enseignements qui en découlent. Le jeu de guerre est l'élément clé de la simulation. L'auteur les classe en jeux didactiques, d'instruction, de recherche et opératifs, selon qu'ils s'appliquent à de petites ou grandes unités, visent à instruire ou à tester des doctrines d'engagement. Un jeu de guerre efficace tiendra compte des propres troupes, de l'activité dans les secteurs annexes, des potentialités de l'ennemi, du terrain, des conditions atmosphériques, des armes engagées... Il pourra aussi servir lors du combat réel, au moment de l'analyse de situation.

Revue historique des armées, N° 1, 1989

Le dossier de ce numéro est consacré aux réserves. Le général Schmitt, à qui revient l'honneur de l'éditorial, relève le rôle irremplaçable de ces forces qui complètent

les effectifs des forces d'active et contribuent largement à la mise sur pied des formations à vocation logistique. Parallèlement, les réservistes fournissent près des trois quarts des effectifs des unités affectées à la défense opérationnelle du territoire et à la défense des bases maritimes et aériennes. Elles protègent les instruments de la dissuasion et expriment aussi la détermination de tout un peuple à défendre la patrie. Un système qui n'est pas nouveau chez nos voisins puisqu'il remonte au Moyen Age. Selon le colonel Huyon, les milices provinciales du XVII^e siècle sont l'ancêtre des forces de réserve d'aujourd'hui. La Garde nationale, créée en 1789 et dissoute en 1871, céda, quant à elle, sa place, ainsi que l'écrit G. Carrot, au service militaire universel, à la formation d'une force territoriale composée de soldats libérés, mais astreints à servir pendant plusieurs années dans des unités de réserve régulièrement entraînées. Troupe de réserve, mais aussi cadres de réserve. Le colonel Dutailly dissèque le problème de l'instruction volontaire des cadres. Introduit au tournant du siècle, le programme d'instruction, d'ailleurs peu poussé, est interrompu par la Grande Guerre. Il ne reprendra qu'après, alors que les jeunes officiers qui prennent peu à peu la relève des vétérans demandent à recevoir une formation complémentaire. Des écoles sont créées, où des officiers d'active dispensent une instruction essentiellement technique. Le succès rencontré par ces EPOR encourage à appliquer la recette aux sous-officiers. Mais la pénurie d'instructeurs et de matériel, la difficulté de donner à chacun l'instruction propre à son arme n'encouragent guère une participation d'ailleurs volontaire. Une loi rendant obligatoire la fréquentation des écoles de perfectionnement est préparée, qui doit entrer en application au mois d'octobre 1939... L'instruction reprend dans les années 1950. Mais les cours par correspondance, l'auto-instruction, la formation de compagnies de réservistes, les sociétés de cadres de réserve ne remplissent pas, selon l'auteur, la mission de préparer les cadres en vue d'une mobilisation et de resserrer les liens avec l'armée d'active.